

Formation et développement : au secours l'avenir!

Autor(en): **Antoine, Michel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Défis / proJURA**

Band (Jahr): **6 (2008)**

Heft 19: **La formation**

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-824076>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Formation et développement: au secours l'avenir!

Le développement d'une région passe inmanquablement par son attractivité. Il en va ainsi de l'arc jurassien comme de toute région.

Et il faut constater qu'en dehors de certains « pôles » peu nombreux, nous ne sommes pas gâtés.

Alors comment ne pas être révolté après la lecture des récentes décisions qui consistent à vider l'arc jurassien d'une de ces attractivités que représente l'école d'ingénieurs de Saint-Imier - Le Locle, au profit du littoral neuchâtois déjà fort bien pourvu: une université, une école de gestion, ... Comment ne pas dénoncer les nouveaux problèmes ainsi créés par l'augmentation des coûts pour les familles et les étudiants et j'en passe... Sans compter que tout déménagement représente une dépense et que des bâtiments vides demandent quand même à être entretenus. Ce même budget pourrait, je vous l'accorde, être mieux utilisé dans le renforcement des liaisons ferroviaires et ainsi gommer partiellement l'isolement du vallon de Saint-Imier.

Le déplacement de l'école d'ingénieur de Saint-Imier - Le Locle vers Neuchâtel est une mesure anti-sociale dans le sens où cela peut éloigner des études les familles les plus modestes. En effet, je mets au défi quiconque voudra bien le relever, de trouver un logement pour étudiant dont le loyer est équivalent à celui du vallon, ou de l'agglomération Locloise. Même si l'effort devait être fait, l'impact social se prolonge alors pendant plusieurs

années pour bon nombre d'étudiants quand il va falloir rembourser les emprunts éventuels consentis pour leur formation.

Le déplacement du lieu d'enseignement va à l'encontre des politiques régionales qui consistent à maintenir les populations actives dans les régions périphériques, afin que ces dernières ne deviennent pas seulement des endroits peuplés d'anciens avec tout ce que cela entraîne. Comment ne pas comprendre que nos jeunes ne soient attirés par les salaires de la riviera et dans une moindre mesure du bas du Canton de Neuchâtel. Pensez donc, surtout qu'il y a le lac...!

Il ne s'agit pas de râler pour râler mais tout simplement de faire retentir la voix du bon sens. Historiquement, notre région a toujours excellé dans les branches de la microtechnique, par le savoir, l'ingéniosité, la compétence et l'engagement de nos populations derrière de fortes personnalités dont les noms sont ancrés dans des marques internationalement reconnues.

Aujourd'hui plus que jamais, le maintien d'un pôle important de formation, depuis l'apprentissage jusqu'à l'école d'ingénieur, est vital pour notre région. Il est indispensable que les entreprises puissent trou-

ver à proximité de leur bassin d'emploi, des possibilités pour améliorer en continu leur savoir faire: c'est-à-dire des laboratoires pour la recherche et le développement, des lieux de formations de haut niveau pour l'accroissement des connaissances. Rencontrant dernièrement un chef d'entreprise, il m'a fort justement fait remarquer que l'absence de centres de compétences de haut niveau, était un handicap pour notre région: les implantations nouvelles se faisant prioritairement à côté des écoles d'ingénieurs et de leurs laboratoires.

Appel

La formation dans l'arc jurassien se dirige droit vers une désertification. Il importe que toutes les personnes qui croient en l'avenir industriel de cette belle région, unissent leurs forces pour dénoncer cet état de fait.

J'en appelle donc aux autorités cantonales et communales,

aux politiques, aux industriels, aux enseignants, aux personnes soucieuses du développement de notre région, pour maintenir ces écoles dans l'arc jurassien.

Il est temps de faire bloc pour la défense de nos intérêts, pour la défense de notre région; sans parti pris, mais avec pour seul but de permettre à notre jeunesse d'étudier sur place puis de trouver les bonnes raisons de ne pas s'expatrier. Il est toujours plus facile de permettre à la jeunesse de rester que d'attirer des populations extérieures.

Chers amis lecteurs, faites nous part de vos réactions. Dites nous dans quel sens vous seriez prêts à vous engager. Communiquez nous si votre investissement pourrait aller jusqu'à une participation à la création d'une école privée pour la formation des ingénieurs dans le cas où notre démarche ne pourrait aboutir.



**Par
Michel Antoine**

*Président de l'ADIJ
Directeur Juratec SA, Delémont*